

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative à l'accès des poids-lourds dans le quartier "Vénizelos". - report du 30/11/2023

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Régulièrement surviennent des problèmes liés à l'accès des poids-lourds dans le quartier Vénizelos. Dernièrement, une riveraine a eu sa voiture emboutie par un camion qui a fait de nombreuses manœuvres pour sortir du carrefour entre l'avenue Vénizelos et l'avenue Eugène Baie. Puis le camion a été immobilisé pendant 1 h 30 car il était impossible pour lui de bouger sans toucher d'autres véhicules. Il a dû attendre que le propriétaire d'une voiture stationnée vienne le délivrer.

Cela a provoqué un embouteillage monstre avec des automobilistes prenant l'avenue Vénizelos et la rue James Cook en contre-sens (ces rues sont à sens unique) mettant en danger les piétons et automobilistes prenant la rue dans le bon sens. Heureusement l'école des « Trèfles », dont la sortie se trouve rue James Cook, était fermée pour congés de Toussaint.

La police est arrivée sur place alors que le même camion était bloqué dans le rond-point vers la rue Guillaume Stassart et l'a aidé à sortir de son guet-apens. Ces problèmes surviennent dès que des véhicules trop imposants s'aventurent dans ces rues.

Le 18 novembre dernier, c'est un bus articulé de la « STIB » qui s'est retrouvé coincé entre l'avenue Vénizelos et la rue du Bouquet.

Ce type de problème est récurrent et se reproduit bien trop souvent.

Ma question est la suivante :

Que compte faire le Collège pour mettre fin à cette problématique ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH explique que le Collège a essayé de trouver des traces de ces incidents et il ignore le type de camion concerné. Il n'y a pas eu de rapport de la police. S'il s'agissait des camions provenant des nombreux chantiers du quartier, il existe une coordination et un contrôle de tous les chantiers. Il y a une prolongation sur les accords au niveau de l'organisation des chantiers. L'Administration a tenu beaucoup de discussions avec les entreprises pour nettoyer les rues du sable, respecter les zones de chargement, respecter les horaires et aussi respecter les plans de circulation. C'était peut-être cela le problème.

En effet, les camions doivent suivre la route de Lennik et la chaussée de Mons. En décembre, les permis d'environnement seront prolongés et c'est pourquoi la Commune veille à un suivi et à un accompagnement étroit des entreprises sur place et au respect des accords du permis.

